

STAGE ETRANGER

CHECKLIST DES DOCUMENTS A REUNIR AVANT LE DEPART DE L'ETUDIANT

- **Convention** : utiliser la **convention PSTAGE**. Si jamais le modèle est refusé, il faudra tout de même que l'étudiant complète la convention de stage sur PSTAGE (pour que son stage apparaisse dans nos statistiques) et qu'il nous fasse passer au plus vite le modèle souhaité par l'établissement d'accueil afin que je le fasse valider par le service juridique (délais très long).

Checklist des documents à réunir avant le début du stage et à conserver avec la convention de stage signée à la scolarité :

- **Attestation responsabilité civile**
- **Attestation Assurance complémentaire pour l'étranger** qui inclura notamment l'assistance/rapatriement : l'étudiant peut souscrire à cela auprès de sa sécurité étudiante (SMEREP ou LMDE)
- **Pour l'EUROPE : copie de la carte européenne d'assurance maladie**
- **Pour le Québec : formulaire SEQ104**, l'étudiant doit la demander à la CPAM de son domicile. Elle doit être complétée par nous et la CPAM pour qu'il puisse s'inscrire gratuitement à la sécurité sociale québécoise (RAMQ) une fois sur place
- **Fiche stage étranger (en PJ)** : maintenant cette fiche s'imprime directement sur PSTAGE au niveau de l'onglet « impression ». Elle est à compléter par nous et par l'étudiant. C'est ici que nous nous assurons via le site du **Ministère des Affaires étrangères** que le pays de destination n'est pas risqué. Attention **si le pays est classé ROUGE** la convention ne peut pas être signée, **s'il est ORANGE** il faut que ça remonte par moi pour que nous vérifions si nous validons ou non la convention, évidemment s'il est **VERT** aucun problème pour faire signer la convention.

Bourses à la mobilité internationale : les étudiants qui font un stage à l'étranger peuvent postuler à une bourse à la mobilité internationale.

Comme vous le savez le dossier de demande de bourses est à récupérer auprès d'Isabelle au bureau des masters.